

CR Atelier PFMP & Conventions de stage

Abordé ce jour, 02 Juillet 2021:

Pour la rentrée prochaine nous n'avons pas de PP sur la SEP.

PFMP:

-Envoi des dates de stage au secrétariat de scolarité/direction, Mr Chavent et Mme L'Emmeillet pour que le tableau récapitulatif puisse être complété.

-2RPIP: période de stage divisé en 2X3semaines (janvier et juin).

-2GATL idem

L'assemblée demande la **reconduction** pour les 2nde d'une demie journée d'aide à la recherche de stage avant le premier stage (avant la Toussaint dans l'idéal).

Point de vigilance: les disciplines doivent se coordonner/concerter car certains d'entre eux se sont retrouvés sans voir les élèves pendant un trimestre (ex: cycle randonnée).

CONVENTIONS:

Le constat de la charge de travail administrative gérée par les PP à ce sujet est un point sensible, beaucoup ne veulent plus être PP à cause de cela. Ils veulent participer mais ne pas gérer la totalité du travail administratif.

L'assemblée demande une salle à disposition pour l'archivage (salle sectorisée par filières et sécurisée). Les PP gardent donc les livrets de stage (penser à inclure l'attestation dans le livret).

La solution à ce point de tension, et celle dictée par les textes, serait que le chef des travaux et/ou son adjoint traitent ce sujet.

Le protocole défini serait le suivant (à valider):

